

Le gouvernement fait sa pub

Face à la morosité des Français sur le pouvoir d'achat, le gouvernement a lancé hier une vaste campagne de publicité.

Vous êtes impatients, nous aussi. » Pour rappeler aux Français sa promesse d'améliorer « mois après mois » le pouvoir d'achat et insister sur les « nombreuses réformes » déjà engagées sur ce thème, le gouvernement a lancé hier soir une large campagne de publicité à la télévision et sur internet. Sur une musique qui se veut positive, des Français font construire leur maison ou rangent leurs courses, heureux d'avoir bénéficié d'un pouvoir d'achat en hausse grâce aux décisions gouvernementales, tandis qu'un slogan promet des avancées semblables à tous : « C'est mois après mois que nous gagnerons la bataille du pouvoir d'achat. »

Cinq spots sont programmés, pour pointer la défiscalisation des heures supplémentaires ou des revenus du travail étudiant, l'aide à la location ou encore la réduction d'impôt pour les nouveaux propriétaires immobiliers. Ces clips seront diffusés sur les chaînes nationales et sur la TNT, relayés par une campagne dans la presse et sur Internet, le tout pour 4,33 millions d'euros. C'est un coût « bien inférieur » à d'autres campagnes comparables, a assuré Thierry Saussez, le nouveau délégué interministériel à la communication.

« Nous avons pris depuis un an beaucoup de mesures [...] Toutes nécessitent d'être expliquées pour qu'elles soient comprises et pour qu'elles soient intégrées par nos concitoyens », a



Thierry Saussez a rappelé que d'autres gouvernements avaient lancé de telles campagnes pour promouvoir leur action, citant notamment le cas des 35 heures.

souligné le Premier ministre. Mais pour le porte-parole du PS Julien Dray, cette campagne « onéreuse » est « du plus mauvais goût au moment où on explique que les Français vont devoir se serrer la ceinture ». Le premier secrétaire du PS François Hollande a pour sa part estimé que « quand on n'a rien à dire en politique, on fait sa pub ». Un site internet (www.mesurespouvoirachat.gouv.fr) reprendra l'ensemble de l'action du gouvernement en la matière. Thierry Saussez a ajouté que d'autres campagnes seraient menées à l'avenir, notamment sur la mise en place du Grenelle de l'environnement, les politiques ou les mesures en faveur des très petites entreprises.

« Certaines mesures sont méconnues »

Vous lancez une campagne sur tous les principaux supports publicitaires, hormis la radio. Est-elle d'une ampleur inhabituelle ?

Thierry SAUSSEZ : « C'est une campagne dont le budget est de 4,3 millions d'euros, comparable à la campagne actuelle sur les services à la personne. Cela représente 0,03 % du coût prévisionnel sur un an des mesures en faveur du pouvoir d'achat. C'est aussi inférieure de moitié à la dernière campagne du gouvernement britannique sur le réchauffement climatique. (...) Parfois j'entends dire qu'au côté des campagnes sur la santé ou la sécurité routière, qui seraient des campagnes d'intérêt général, il y aurait des campagnes sur les mesures, comme celles-ci, qui seraient des campagnes politiques. Cette séparation n'a aucun sens. Ce sont, dans tous les cas, des politiques publiques que l'on promet. »

Le président Nicolas Sarkozy avait qualifié d'« erreur de communication totale » la présentation du paquet fiscal. Cette campagne peut-elle y remédier ?

« Certaines mesures pour le pouvoir d'achat sont assez méconnues, comme celle sur le travail étudiant et celle sur la caution. Il y a toujours une mesure qui prend la lumière et laisse les autres dans l'ombre. Dans les lois sur le pouvoir d'achat, cela a été les heures supplémentaires défiscalisées, parce que c'est la plus importante sur le plan budgétaire. »

Quelles sont les futures campagnes du Service d'information du gouvernement ?

« Les campagnes "comportementales" continuent. Nous allons aussi ouvrir un chantier avant la fin de l'année sur la France des entrepreneurs, pour mettre en avant les mesures de la loi de modernisation de l'économie qui touche au statut de l'entrepreneur, au développement des PME, au numérique, et à tout ce qui peut permettre aux entreprises de créer des emplois. Nous parlerons aussi de l'application du Grenelle de l'Environnement. Dans le dernier baromètre de l'information gouvernementale fait par l'Ifoop, on voit que les gens pensent que nous n'informons pas assez bien sur les mesures du gouvernement. Nos campagnes sont aussi jugées plus légitimes qu'avant. Enfin, les attentes touchent en priorité le pouvoir d'achat, ce qui est assez logique, devant la santé, les retraites, l'éducation et l'environnement. »

Reclame

Privés des gains de pouvoir d'achat promis, malgré leur disponibilité pour le travail, les Français vont avoir à financer la campagne de promotion de la politique économique du gouvernement. Il n'est pas certain que le calcul soit judicieux. La campagne en question pourrait bien profiter davantage à l'ancien publicitaire appelé à la rescousse, ainsi qu'à l'agence Young & Rubicam qui orchestre la communication, qu'au pouvoir lui-même.

Car ce n'est pas le rappel des mesures qui ont été prises depuis un an en faveur du pouvoir d'achat qui résoudra les problèmes financiers que les Français rencontrent chaque jour. Le rythme de l'inflation a doublé en un an et les tarifs des carburants ont flambé. Certes, le gouvernement est en droit de plaider non coupable, puisqu'il n'a pas la maîtrise des mouvements internationaux qui ont provoqué cette inflation.

Mais on peut lui reprocher d'avoir épuisé un peu vite ses munitions au nom d'une croissance qui a fait long feu. Le jugement que vient de rendre l'Insee est cruel : croissance nulle et effondrement de la consommation au second semestre. De quoi gâcher l'effet

de cette coûteuse campagne de propagande que le gouvernement souhaite faire coïncider avec la période des soldes. Cette incursion de l'Insee dans le scénario a d'ailleurs profondément irrité Nicolas Sarkozy et François Fillon, qui ont dénoncé le pessimisme systématique des conjoncturistes officiels.

Une réaction qui témoigne de l'inquiétude du gouvernement face à la montée des mécontentements. Comment, en effet, vanter une action gouvernementale lorsque les Français ont le sentiment que leur situation personnelle ne cesse de se détériorer ? Quelques messages d'autosatisfaction ne suffiront pas à apaiser la colère populaire, surtout que les mesures mises en avant sont loin d'avoir profité à tout le monde.

Le risque de ce genre de campagne, c'est précisément de souligner les différences de traitement et de réveiller les catégories oubliées. Faut-il interdire ce type de communication politique, comme le propose Jack Lang, qui a la mémoire courte ? Leur inefficacité devrait se charger d'y mettre rapidement un terme.

Pierre FRÉHEL.

La baisse du pouvoir d'achat plombe l'été des Français

Touchés par la baisse du pouvoir d'achat, les Français sont obligés de changer leurs habitudes estivales. Ils sont de moins en moins nombreux à partir en vacances. Et ceux qui s'en vont serrent la vis.

La flambée du prix du pétrole aura-t-elle une incidence sur les vacances des Français ? Assurément oui. Si 80 % de nos concitoyens passent leurs vacances sur leur propre territoire, 75 % d'entre eux partent avec leur voiture, ce qui ne devrait faire qu'accroître les tendances observées ces dernières années. « En 2007, 59,7 % sont partis en séjour avec hébergement payant contre 64 % en 2003 », détaille Guy Raffour, PDG de Raffour Interactif, un cabinet parisien d'études et de recherche. Même les séjours dits « non-marchands », c'est-à-dire dans une maison familiale ou chez des amis, sont concernés par cette érosion.

gagner financièrement : « Leur décision de partir tend à se rationaliser et à perdre en spontanéité. Ils étaient 76 % en 2007 à prévoir un budget contre 68 % en 2006. » Pour cet été, le budget moyen des familles françaises s'élève à 1 934 €. Une somme en baisse de 72 € par rapport à l'année dernière et qui place les Français au rang des moins dépensiers d'Europe avec les Espagnols.

Internet précieux allié

Autre phénomène : « Les Français partent moins longtemps mais de plus en plus souvent. » En témoigne la hausse des courts séjours, d'une à trois nuits. Pour payer moins cher, ils se tournent également de plus en plus vers le web. « Les Français ne partent pas plus en vacances avec internet. En revanche, la donne a changé et ils ont de plus en plus tendance à devenir les vrais organisateurs de leurs séjours. Le web permet, par l'accès facilité aux informations et aux comparaisons de toute nature, d'optimiser le budget disponible en recherchant soit le meilleur rapport qualité/prix, soit des offres correspondant au budget prédéterminé. Ainsi, 44 % reconnaissent avoir préparé



La hausse des prix du carburant risque, cette année, d'avoir un impact important sur les départs en vacances des Français.

leurs vacances sur internet et 25 % avoir réservé en ligne », affirme Guy Raffour. Une population qui a doublé depuis 2003.

Si les Français continuent à affirmer que les vacances restent pour eux un « besoin vital », ils ne sont plus que

52 % à être prêts à sacrifier d'autres dépenses pour partir, contre 57 % l'an dernier. Le travailler plus pour gagner plus de la campagne électorale est donc plus que jamais d'actualité. Et vous appelez ça des vacances ?

Textes : Philippe MARQUE.

LE FAIT DU JOUR

La faute au sempiternel problème du pouvoir d'achat. Les classes moyennes sont les plus touchées par cette crise conjoncturelle. Si les personnes possédant des revenus supérieurs à 1 900 € semblent conserver leurs habitudes, la tranche comprise entre 1 200 et 1 900 € subit une baisse des dépenses spectaculaire de 10 %. Pour les salaires de moins de 1 200 €, le taux de départ plafonne à 40 %. Résultat : les Français sont de plus en plus nombreux à s'or-

Le camping, secteur en métamorphose



Les campings ont le vent en poupe, comme en attestent les chiffres des réservations.

Etats-Unis : l'effet « euro fort »

A écouter les professionnels des agences de voyage, les problèmes de pouvoir d'achat ne provoquent pas de véritables séismes dans la profession. Il est vrai que les Français qui ont l'habitude de partir à l'étranger l'été sont souvent les plus fortunés. « Nous avons moins de dossiers concernant les budgets moyens mais plus concernant les gros budgets », affirme Florence Desgorges, responsable de l'agence RL Voyages-Carlson-Wagonlits de Metz, qui concède juste une légère baisse des réservations depuis un mois « sans doute parce que les gens attendent les offres de dernière minute ». Une légère inquiétude partagée par son confrère d'Ailleurs Voyages, Fabien Max : « Les ventes de l'été ne sont pas encore faites alors qu'avant c'était le cas dès le mois de mars. »

En allant aux Etats-Unis, les

Français trouveront cet été un bon moyen d'oublier leurs soucis économiques. La dépréciation du dollar par rapport à l'euro permet en effet au pays de l'Oncle Sam de faire son grand retour dans les destinations touristiques préférées des Français. « Les événements de 2001 et les divergences avec la politique de Bush ont été digérés, mais j'ai peur que le dollar remonte et que cet effet ne dure pas », confie Fabien Max. Plus surprenant, l'Amérique Centrale marche plutôt bien. « C'est l'effet Pékin-Express », estime le responsable, faisant référence à l'émission de télé. Par contre, la Croatie, destination à la mode il y a encore peu de temps, est la grande victime de cet été 2008 : « L'accueil laisse à désirer et les prix ont tellement augmenté qu'il ne s'agit plus d'une destination phare. » Plus que jamais, le bassin méditerranéen reste



En raison notamment d'un euro dopé face au dollar, le nombre de personnes entrées aux Etats-Unis pour un voyage d'affaires ou d'agrément a augmenté de 15 % au premier trimestre.

également une valeur sûre. « Le Maroc, la Turquie et particulièrement la Tunisie sont parties des destinations les plus prisées en terme de qualité-prix », poursuit Florence Desgorges.

Les colos : un cadeau devenu onéreux

« Tous les ans, je voudrais que ça recommence », chantait Pierre Perret à propos des colonies de vacances. Le souhait devient de plus en plus difficile à réaliser pour des parents désormais dans l'obligation de se serrer la ceinture. « Avant, les familles nous demandaient de payer en deux fois. Aujourd'hui, elles souhaitent plutôt un étalage sur trois, voire quatre mensualités. On constate aussi que les inscriptions sont de plus en plus tardives, sans doute parce que les fins de mois sont difficiles à boucler et que l'incertitude plane. Même les comités d'entreprises avec lesquels on travaille depuis des années nous consacrent de moins en moins leur budget et préfèrent se focaliser sur les tickets restaurant ou cinéma. On sent vraiment une certaine frilosité », explique Stéphane Rougeot, responsable vacances à la

Fédération des œuvres laïques. Ce spécialiste le reconnaît : les séjours sont de plus en plus difficiles à remplir. Car dans le même temps, les aides de la Caf et des communes ne vont pas en augmentant et le tarif des séjours a enregistré une hausse de 2,5 % entre 2007 et 2008 : « Sur l'ensemble du grand Est, nous déplaçons 12 000 enfants chaque été en car et en train. Il faut aussi les nourrir et les occuper sachant que les prix des denrées et des activités ont aussi augmenté. »

Un cercle vicieux qui oblige la Fol à rivaliser d'imagination : « On mène de plus en plus d'actions et on essaye de nouer de nouveaux partenariats pour aider les familles. » L'été dernier, 4 876 enfants mosellans sont partis grâce à la Fol en centre de vacances. Cette année, la fédération espère faire aussi bien.

Smic : pas de coup de pouce

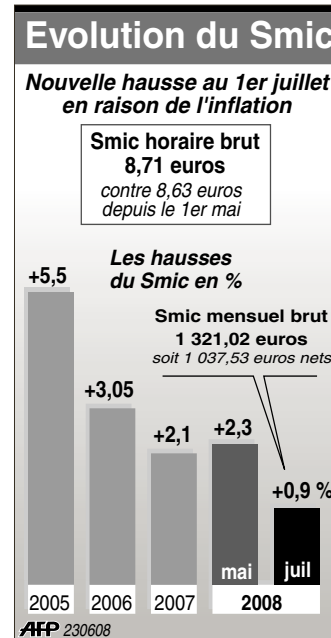
Le ministre du Travail Xavier Bertrand a confirmé hier une revalorisation du Smic de 0,9 % au 1er juillet, au grand dam des syndicats.

Le gouvernement a annoncé hier une hausse de 0,9 % du Smic horaire au 1er juillet, après celle de 2,3 % en mai, correspondant au rattrapage de l'inflation, sans coup de pouce, et devant précéder une réforme du salaire minimum à l'automne. Cette réforme prévoit à partir de 2010 une revalorisation annuelle au 1er janvier, et non plus au 1er juillet, et la constitution d'une « commission du Smic », composée d'experts qui rendraient un avis consultatif sur « l'évolution souhaitable » du salaire minimum. Les « critères légaux d'indexation du Smic » sur les prix et les salaires resteraient inchangés.

Pour cette année, le Smic passera au 1er juillet à 8,71 euros de l'heure, sans coup de pouce du gouvernement, ce qui a été jugé « scandaleux » par la CGT, tandis que FO a souligné « l'inflation

des denrées de première nécessité et des transports ». Pour la CFDT, l'augmentation est « très faible » mais « la question très large des salaires ne peut pas se régler par le Smic, ni par un coup de pouce ». Le Smic avait déjà été revalorisé le 1er mai en raison de la flambée des prix, la loi imposant une hausse anticipée du salaire des ouvriers et des employés les moins bien payés quand l'inflation dépasse 2 %, ce qui n'était pas arrivé depuis 1996.

Le salaire minimum passera en juillet à 1 321,02 euros brut mensuel pour 35 heures hebdomadaires (1 037,53 euros nets). Sur plus de deux millions de personnes payées sur la base du Smic, 900 000 travaillent à temps partiel. La revalorisation du Smic, calculée chaque année, est égale à l'inflation de l'an passé, plus la moitié du pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier (SHBO). Or,



l'inflation a annulé cette année tous les gains du SHBO, du jamais vu depuis 1984-85, selon les experts.

Revenus du travail : réforme en projet

Les entreprises légalement tenues d'ouvrir des négociations annuelles sur les salaires subiront une réduction de 10 % de leurs allègements de cotisations patronales, si elles ne se conforment pas à cette obligation à partir de 2009, selon un avant-projet de loi dévoilé hier. Les entreprises dans lesquelles est présente une section syndicale doivent ouvrir de telles négociations aux termes de la législation actuelle, mais le quart d'entre elles ne respectent pas cette obligation, souligne l'exposé des motifs de ce texte « en faveur des revenus du travail ».

En outre, les allègements de charges sociales sur les bas salaires seront calculés de façon moins avantageuse pour les entreprises dans les branches professionnelles dans lesquelles les salaires minima seront pendant deux ans inférieurs au Smic. Lorsqu'un salaire minimum de branche est inférieur au Smic, le Smic est quand même versé aux salariés, mais

cela provoque un nivellement des rémunérations.

Les entreprises pourront en outre verser d'ici au 30 septembre 2009 « une prime exceptionnelle » d'intéressement exonérée de cotisations de sécurité sociale, plafonnée à 1 500 € par salarié. Le texte a pour objet de promouvoir la distribution de primes d'intéressement aux bénéficiaires, « en particulier dans les entreprises qui n'y ont pas recours et afin de doubler les montants distribués entre 2008 et 2012 ». Il prévoit d'instituer un avantage fiscal pour l'employeur qui conclut un accord d'intéressement pour la première fois, ou qui révisé son accord d'intéressement pour augmenter les primes distribuables. Cet avantage prendra la forme d'un crédit d'impôt sur les sociétés égal à 20 % du montant des primes dues lorsqu'il s'agit du premier accord (ou du surcroît de sommes distribuées lorsqu'il ne s'agit pas du premier accord).

Salaires : le BTP mieux que la télé

Les salaires de base ont progressé l'an dernier de 2,6 % hors primes et heures supplémentaires, mais cette moyenne cache des disparités et mieux valait travailler dans le BTP (1,3 million de salariés) que dans la presse ou l'audiovisuel (221 000 salariés), selon une grille publiée hier par le ministère du Travail. On y voit le salaire mensuel de base (SMB) du BTP progresser de 3,1 %, et même 3,3 % pour les seuls salariés des travaux publics. Dans les branches du nettoyage, de la manutention, de la récupération et de la sécurité (598 900 salariés), les salaires de base ont aussi progressé davantage que la moyenne (+3,1%). Les plus mal lotis en revanche sont l'imprimerie et branches associées (+1,8%), la presse (1,8 %), l'audiovisuel (+1,4%). De même, dans le secteur sanitaire et social (764 400 salariés), la hausse des salaires de base a été limitée à 2,3 %.

Turquie : amendement supprimé au Sénat

Les sénateurs ont supprimé hier soir en séance plénière un amendement introduit par les députés dans la réforme des institutions rendant obligatoire un référendum pour une adhésion éventuelle de la Turquie à l'UE. Ils ont ainsi confirmé un premier vote en ce sens en commission des Lois lors d'un examen préparatoire du projet de loi il y a une dizaine de jours. Tous partis confondus, hormis les communistes, les sénateurs ont dénoncé un amendement « offensant » et « discriminatoire » pour la Turquie « pays allié et ami ».

UMP : des remous autour d'Estrosi

La nomination d'un proche de Nicolas Sarkozy, Christian Estrosi, à la direction de l'UMP commence à faire débat au sommet du parti majoritaire et inquiète notamment son vice-président, Jean-Pierre Raffarin. « Il y a beaucoup de gens » au sein de la majorité « qui sont d'accord avec l'appréciation que je porte », a déclaré hier soir l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac. Raffarin avait réagi dès vendredi à la promotion du député-maire de Nice, y voyant « une prime excessive à la critique » accordée à celui qui fut le premier détracteur du parti, en le comparant à « une armée mexicaine sans véritable chef ».

Les « idées » de Royal pour la gauche

L'ancienne candidate à la présidentielle Ségolène Royal publiera début juillet un livre de dialogue dont le titre est *Si la Gauche veut des idées*, a-t-elle annoncé hier. Cet ouvrage de dialogue avec le sociologue Alain Touraine, à qui revient le titre de l'ouvrage, sera « publié le 8 juillet ». « Alain Touraine a écrit sa partie et je réponds en me demandant quelles leçons sur le plan politique peut-on tirer du regard du sociologue sur différents thèmes (éducation, vivre ensemble, égaux et différents, la France politique d'aujourd'hui) », a précisé la présidente de la région Poitou-Charentes.

Whirlpool supprime 153 emplois à Amiens

La direction de l'entreprise Whirlpool à Amiens, qui fabrique des sèche-linge, a confirmé hier lors d'un comité d'entreprise la suppression de 153 emplois sur les 500 du site. L'usine amiénoise avait déjà connu 260 suppressions de postes en 2002 en raison d'un transfert de production vers la Slovaquie et 63 en 2005.

Divorce devant notaire : ça coince

Le groupe de travail installé en janvier par la ministre de la Justice Rachida Dati pour réfléchir à une nouvelle répartition des contentieux, ne propose pas de transférer au notaire les divorces par consentement mutuel, a-t-on appris hier. Ce projet, évoqué en décembre 2007, avait suscité de vives protestations dans le monde judiciaire. La commission présidée par le recteur Serge Guinchard avait jusqu'au 30 juin pour achever ses travaux et son rapport sera remis à la garde des Sceaux « à partir de cette date ».